



Mutuelle Santé
EIFFAGE ÉNERGIE

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
3 février 2018

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni samedi 3 février 2018, à 8h00 à l'hôtel Courtyard by Marriott à Saint-Denis.

- Présents :** — Anny GOUY, Sandrine HAYEZ, Isabelle LEVASSEUR, Delphine MAITRE et Laurence QUERE,
Alain BARRES, Victor BRIAIS, Bernard BURGHGRAEVE, Jérôme FREGNACQ,
Pascal GRUNER, Alain LEGAL, Joël MORIN, Jean-Charles PACHE, Valéry PENEL-CAPELLE, Patrick PICOULEAU et Patrice THILLET Administrateurs.
- Invités :** Mathias DUROUX, Expert-comptable ;
Joël NACCACHE, Conseiller ;
Mohamed DEKKALI, Responsable administratif.
- Représentant C.C.E. :** Eric MONTANER et Alain NERO.
- Absents excusés :** Michèle GROSSET, Colette KOZIOL, Florian BONTEMPS, Alain CAPITAINE, Frédéric COLIN et Aïsa RAMDANI Administrateurs.
Gilles LETORT, représentant du C.C.E.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. La Présidente, Delphine MAITRE, ouvre la séance à 8h10.

« Bonjour à toutes et à tous,

Je souhaite vivement que cette nouvelle année pour la Mutuelle soit un peu plus calme en terme de contrôle, de changement informatique et reprenne une activité normale tant pour nos collaboratrices et notre responsable administratif que pour nos adhérents.

Je voudrais également vous faire part de notre contrôle par l'ACPR. Celui-ci a commencé le 04 décembre dernier et s'est terminé ce mercredi 31 janvier. Je tiens à remercier Mohamed pour sa disponibilité dont il a fait preuve pendant ses longues semaines.

Nous avons eu une réunion de restitution du contrôle et nous attendons le document de travail par écrit qu'ils vont nous envoyer sous un délai d'un mois pour vous en dire davantage.

En ce qui concerne le service administratif, je vous informe que Sandrine Le Meur a pris ses fonctions début janvier. Elle est déjà partie en formation auprès de notre partenaire informatique afin d'être opérationnelle le plus rapidement possible.

Il est vrai que la situation reste critique et je souhaite ainsi que les membres du bureau que l'on en discute lors de ce Conseil.

Lors de notre réunion de bureau, nous avons abordé ce sujet et voulons vous en faire part. Le bureau a invité Cécile, Virginie et Sandrine et une réflexion s'est engagée afin de pouvoir rétablir la situation au plus vite.

Après débats, le recours à une intérimaire de formation assistante administrative est retenu. Il a aussi été acté de faire un point dans les trois semaines à venir.

Je laisse la parole à Alain Barrès pour lecture de l'ordre du jour ».

Alain BARRES, Secrétaire, énumère les différents points de l'ordre du jour :

- Activité du Service Administratif,
- Arrêté des comptes de l'exercice 2017,
- Rapport de l'expert-comptable,
- Présentation du rapport du Comité d'Audit,
- État des placements,
- Préparation de l'Assemblée Générale 2018,
- Congrès de la Mutualité Française du 13 au 15 juin 2018,
- Cas particuliers,
- Questions diverses.

1°) Activité du service administratif

Mohamed DEKKALI commente les tableaux distribués aux Administrateurs.

a) Effectifs au 31/12/2017

SOCIETES ou SECTIONS	Membres A		Membres B		Membres C		TOTAUX	
	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations
ACTIFS EIFFAGE ENERGIE	6 999	-101	3 415	-111	5 998	-160	16 412	-372
INACTIFS	2 274	80	1 617	51	219	-16	4 110	115
Chômeurs	154	-7	69	5	94	-10	317	-12
AR DISTRELEC	5	-2	1	0	0	0	6	-2
AR EST	26	-1	18	-1	1	0	45	-2
AR EIFFAGE ENERGIE	2 083	88	1 195	44	94	-3	3 372	129
AR LINELEC	3	-1	1	0	0	0	4	-1
B Veuves EIFFAGE ENERGIE			17	0	17	-4	34	-4
BR Veuves DISTRELEC			4	-2	0	0	4	-2
BR Veuves EST			3	0	0	0	3	0
BR Veuves EIFFAGE ENERGIE			304	3	6	0	310	3
BR Veuves LINELEC			3	0	0	0	3	0
Loi Evin	3	3	2	2	2	2	7	7
Orphelins					5	-1	5	-1
TOTAL	9 273	-21	5 032	-60	6 217	-176	20 522	-257
		-0.23%		-1.19%		-2.83%		-1.25%
31/12/2016		-1.46%		-1.64%		-3.11%		-2.02%

En préambule, on notera que le périmètre des entités mutualisantes que nous allons étudier ce matin est constant (pas d'entrée ni de sortie de sociétés par rapport à l'année dernière). Il n'y a pas eu de modifications suite aux dernières élections professionnelles ni de fusions absorption ou de scission.

En revanche, nous avons eu, au 31 octobre 2017, des modifications de structures liées, à la fois, à la sortie de l'établissement Eiffage Energie Télécom et à l'intégration de la société Delabarre dans la société Eiffage Energie Lorraine Marne Ardennes survenue en novembre 2017. Ces restructurations ont eu un impact direct sur nos effectifs puisque dans le 1er cas nous avons perdu environ 130 personnes et dans l'autre cas nous avons récupéré environ 25 personnes. Soit un solde négatif d'environ 100 personnes.

Dans le tableau intitulé "effectifs au 31 décembre 2017", on assiste, encore une fois, à une diminution générale des effectifs mais dans des proportions moins importantes que les années précédentes : Une baisse de -0,23% contre -1,46% l'an passé pour les membres A (salariés) pour les mêmes raisons déjà évoquées : Licenciements, ruptures conventionnelles, démissions et départs en retraite non remplacés. Nous avons également une baisse moins marquée pour les membres B et C (conjointes et enfants) respectivement de -1,19% et -2,83% contre -1,64% et -3,11%

en 2016. Rappelons que cette tendance à la baisse pour ces 2 catégories a été accélérée depuis la mise en place de la mutuelle obligatoire au 1er janvier 2016, contraignant ainsi certains conjoints, avec parfois les enfants, à souscrire à la mutuelle de leur entreprise. Cette baisse concerne toutes les entités du groupe.

Face à la baisse du nombre d'adhérents actifs (-101), nous enregistrons une augmentation des adhérents inactifs (+84 pour les retraités, -7 pour les chômeurs et +3 pour les personnes éligibles à la loi Évin soit un total de +80). Cette situation a une nouvelle fois des conséquences non seulement sur le ratio actifs/inactifs mais également sur les finances de la mutuelle.

La Loi Évin est un dispositif destiné à maintenir aux seins des mutuelles, les anciens salariés bénéficiaires d'une rente d'incapacité ou d'invalidité, sous réserve que les intéressés en fassent la demande dans les six mois qui suivent la rupture de leur contrat de travail ou, le cas échéant, dans les six mois suivant l'expiration de la période durant laquelle ils bénéficient à titre temporaire du maintien de ces garanties.

Ces anciens salariés sont soumis à la cotisation globale (part salariale plus part patronale).

Dans le tableau en annexe "Portabilité des Effectifs Chômeurs", on constate que le nombre de chômeurs régresse de manière assez significative (environ - 8,33% en un an pour les membres A et de façon moins importante pour les membres B et C; - 1,43% et -2,08%. Soit - 5,09% pour l'ensemble des ayants droits. Nous pouvons nous réjouir de cette tendance car cela peut laisser supposer que cette population a pu retrouver un emploi au cours de leur période de portabilité et que sommes arrivés à un équilibre entre le nombre d'entrés et le nombre de sorties.

A noter encore une fois, que le maintien des chômeurs est automatique et gratuit pendant une période maximum d'1an et au prorata du temps de présence dans l'entreprise s'ils travaillent depuis moins d'1 an. Sont concernés les salariés victimes d'un licenciement pour raisons économiques ou pour démission légitime (force majeur, déménagement, mutation du conjoint). Ne sont pas maintenus les salariés licenciés pour faute lourde.

Dans cette annexe vous avez la ventilation des chômeurs par catégorie et une ventilation par membre.

Ce tableau met en évidence la part des cotisations non perçues par ces derniers.

Le manque de cotisations s'élève cette année à 103 k€ pour 2017 et il était de 107 k€ pour 2016.

DM

B

ANNEXE

VENTILATION PAR CATEGORIE

VENTILATION PAR CATEGORIE MOIS PAR MOIS

	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17	nov-17	déc-17
Adhérent seul	72	68	64	64	69	64	83	97	93	83	85	75
Adhérent Couple	31	31	29	27	28	28	31	29	28	32	29	30
Adhérent Famille	37	39	36	34	36	31	35	41	30	47	41	39
Adhérent seul avec enfant(s)	24	25	25	25	22	16	18	16	13	12	13	10
TOTAUX ADHERENTS	164	163	154	150	155	139	167	183	164	174	168	154

Depuis le mois précédent

	nov-17	déc-17	Variation
Adhérent seul	85	75	-10
Adhérent Couple	29	30	1
Adhérent Famille	41	39	-2
Adhérent seul avec enfant(s)	13	10	-3
TOTAUX ADHERENTS	168	154	-14

Depuis le début de l'année

	déc-16	déc-17	Variation
Adhérent seul	76	75	-1
Adhérent Couple	27	30	3
Adhérent Famille	39	39	0
Adhérent seul avec enfant(s)	19	10	-9
TOTAUX ADHERENTS	161	154	-7

VENTILATION PAR MEMBRE

VARIATION DEPUIS LE MOIS PRECEDENT

	nov-17	Entrées	Sorties	déc-17	Différences	
MEMBRES A (Adhérents)	168	26	40	154	-14	-8.33%
MEMBRES B (Conjoints)	70	13	14	69	-1	-1.43%
MEMBRES C (Enfants)	96	19	21	94	-2	-2.08%
TOTAUX BENEFICIAIRES	334	58	75	317	-17	-5.09%

VARIATION DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE

	déc-16	déc-17	Variations	
MEMBRES A (Adhérents)	161	154	-7	-4.35%
MEMBRES B (Conjoints)	64	69	5	7.81%
MEMBRES C (Enfants)	104	94	-10	-9.62%
TOTAUX BENEFICIAIRES	329	317	-12	-3.65%

Manque à percevoir		
Effectifs 2017	Cotisation	Total
917	38.95	35 717.15
353	67.95	23 986.35
446	72.70	32 424.20
219	48.60	10 643.40
1 935		102 771.10

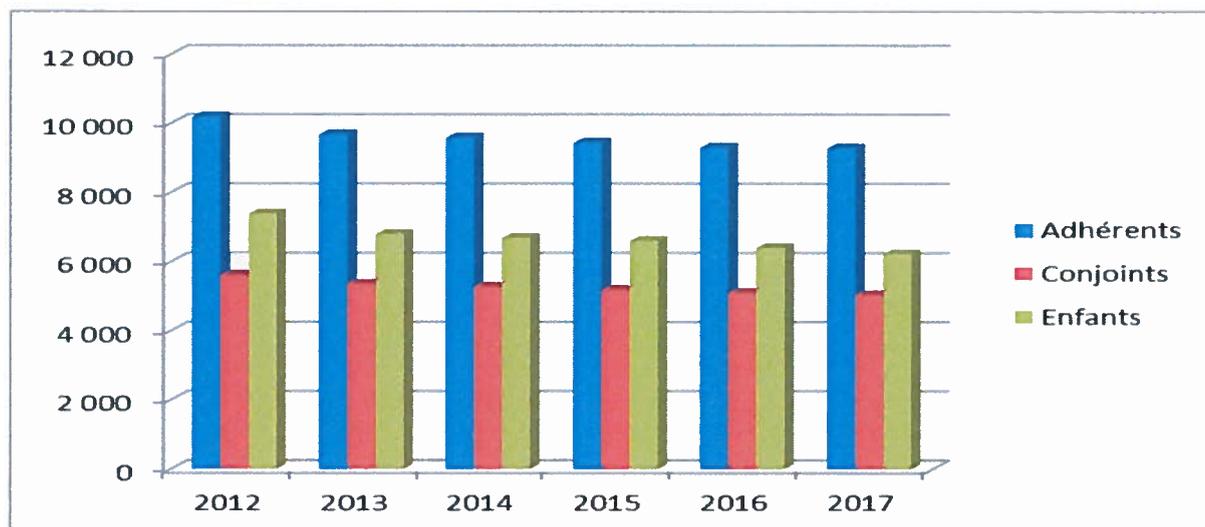
BN

B

b) Évolution des effectifs sur 6 ans

	Adhérents	Conjoints	Enfants	Total
2012	10 179	5 600	7 380	23 159
2013	9 672	5 354	6 790	21 816
2014	9 580	5 269	6 680	21 529
2015	9 432	5 177	6 598	21 207
2016	9 294	5 092	6 393	20 779
2017	9 273	5 032	6 217	20 522

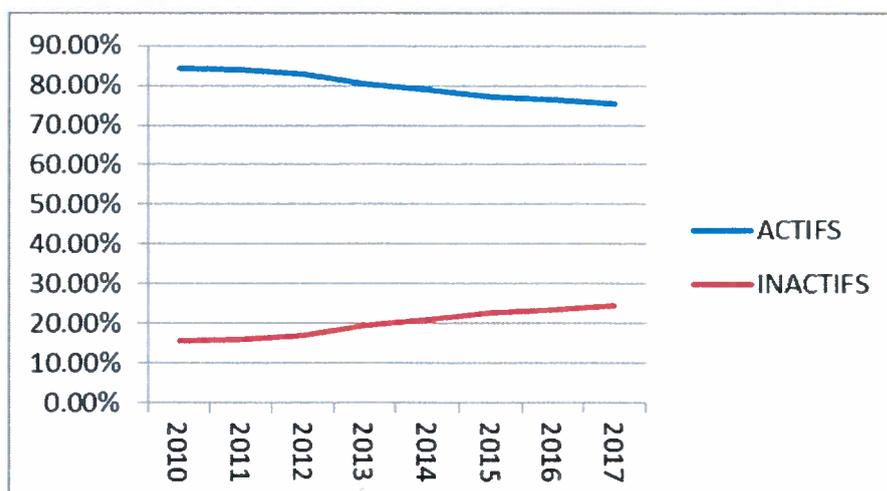
-11.39% Sur 6 ans



Ce tableau met encore une fois en évidence la baisse générale de nos effectifs depuis maintenant plus de 5 ans, nous avons 23 159 ayants droits en 2012 et nous en avons actuellement 20 522. Soit une baisse de plus de 11% sur 6 ans. Comme déjà évoqué, cette baisse constante est liée en particulier à la politique du groupe en générale et en partie à la mise en place de la mutuelle obligatoire au 1er janvier 2016.

c) Ratio adhérents actifs-inactifs au 31/12/2017

ADHERENTS								
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
ACTIFS	84.37%	83.91%	82.88%	80.43%	79.07%	77.33%	76.39%	75.48%
INACTIFS	15.63%	16.09%	17.12%	19.57%	20.93%	22.67%	23.61%	24.52%



DN AB

Le ratio actifs / inactifs continue de se dégrader et cela depuis maintenant plusieurs années. Cette tendance ne suscite pas d'inquiétude pour le moment compte tenu de la solidité financière de notre mutuelle.

d) Éléments statistiques

Mohamed DEKKALI commente le tableau des éléments statistiques, reflet de l'activité du service administratif.

	2014	2015	2016	2017	Variations en 2017
LIGNES DE PRESTATIONS TRAITEES	706 276	1 059 836	1 043 996	1 050 924	6 928
- Dont télétransmission sécurité sociale	276 153	283 465	266 472	274 450	7 978
- Dont télétransmission tiers-payant	365 897	706 862	702 292	706 737	4 445
- Dont saisie manuelle	64 226	69 509	75 232	69 737	-5 495
NAISSANCES ENREGISTREES	333	299	299	261	-38
SECOURS EXCEPTIONNELS ALLOUES	4	2	5	4	-1
DECES ENREGISTRES A + AR	51	62	71	57	-14
B + BR	30	40	37	33	-4
C	1	3	2	0	-2

L'activité du service reste soutenue malgré la baisse de nos effectifs. Sa faible diminution n'ayant quasiment aucun impact sur le volume de travail quotidien. Les tâches quotidiennes se sont même vues complexifiées suite au changement de l'outil informatique de gestion.

D'une manière générale, on peut s'apercevoir que les lignes traitées par télétransmission sont en légère hausse en 2017 par rapport à 2016. En revanche, on peut constater une baisse des lignes traitées manuellement pour les raisons que nous avons déjà évoquées. A savoir le changement de notre outil de gestion.

La pratique du tiers-payant se généralise de plus en plus. En effet, les 2/3 des lignes traitées (706 737 lignes sur 1 050 924) correspondent à des règlements aux professionnels de santé.

e) Liste des décès

Les décès, toujours trop nombreux, sont en nette baisse cette année pour les adhérents en activité et restent stable pour la population des retraités comme en témoigne le graphique ci-dessous. En revanche, nous pouvons nous réjouir de l'absence de décès chez les enfants.

Pour rappel, l'épisode grippal, l'an passé, était probablement la cause du nombre important de décès chez les personnes de 65 ans et plus, mais également chez les plus jeunes.

MEMBRES A

ACTIFS

TRANSPORT ET DISTRIBUTION - VERQUIN	THOPART	Patrice	26/01/2017	58 ans
CENTRE LOIRE - ORLEANS	ECHARD	Gilbert	02/02/2017	58 ans
ELECTRONIQUE	ALLIAUME	Dominique	10/02/2017	50 ans
SUD OUEST - SERVICES	SCHMITT	Yvon	15/02/2017	44 ans
ALSACE FRANCHE COMTE - COLMAR	DOS SANTOS PINA	Joao José	11/03/2017	56 ans
TRANSPORT ET DISTRIBUTION - VENISSIEUX	MAILLOT	Andrew	20/03/2017	56 ans
THERMIE NORMANDIE - HARFLEUR	BEAUFILS	Jean-Michel	06/04/2017	58 ans
GUYANE - CAYENNE	LIPSON	José	05/06/2017	58 ans
FERROVIAIRE - MARSEILLE	PARRON	Damien	12/06/2017	26 ans
MANE BRETAGNE - MORLAIX	GUEGUEN	Jean	02/08/2017	61 ans
TRANSPORT ET DISTRIBUTION - GEISPOLSHHEIM	SIMON	Loïc	04/08/2017	45 ans

RETRAITES

ILE DE FRANCE - TORCY	MEZOUER	Tayeb	06/03/2015	77 ans
ILE DE FRANCE - NOGENT SUR OISE	GARNIER	Claude	24/12/2016	80 ans
TRANSPORT ET DISTRIBUTION - CERGY	STRIEBICH	Aimé	10/01/2017	63 ans
VAL DE LOIRE - GRANDS PROJETS	MONSANTO	Raoul	13/02/2017	67 ans
ILE DE FRANCE - DAMMARIE LES LYS	SUTRYC	Stanislas	16/02/2017	89 ans
CHAMPAGNE - TROYES	BARD	Stanislawa	21/02/2017	86 ans
INFRA NORD - WASQUEHAL	LEFEBVRE	Alain	24/02/2017	61 ans
DOMAS - RIOM	ELLIOT	Andre	04/03/2017	74 ans
ILE DE FRANCE - ANTONY MALAKOFF	THUREAU	Pierre	19/03/2017	90 ans
TRANSPORT ET DISTRIBUTION - VERQUIN	HENAUT	Jules	23/03/2017	87 ans
ILE DE FRANCE - SAINT-DENIS	VILLEDIEU	André	23/03/2017	85 ans
ILE DE FRANCE - NOGENT SUR OISE	ANCEL	Rémy	28/03/2017	70 ans
TERTIAIRE NORD - LILLE	DINDE	André	30/03/2017	69 ans
LINELEC	HOURTOULE	Camille	19/04/2017	96 ans
TRANSPORT ET DISTRIBUTION - VERQUIN	DUCROCQ	Francis	22/04/2017	63 ans
INFRA NORD - METROPOLE INDUSTRIE	KAZMIERCZAK	Patrick	10/05/2017	65 ans
ILE DE FRANCE - LE COUDRAY	BAUDAS	Paul	12/05/2017	83 ans
ILE DE FRANCE - NANTERRE INTERIEUR	CABURET	Bernard	13/05/2017	85 ans
ILE DE FRANCE - RUNGIS	CUEFF	Noël	01/06/2017	68 ans
AQUITAINE BORDEAUX - PESSAC	GRENEE	Gaëtan	08/06/2017	78 ans
ILE DE FRANCE - DAMMARIE LES LYS	JUPY	Jean-Michel	08/06/2017	66 ans
CHAMPAGNE - TROYES	PETIT	Christian	12/06/2017	67 ans
ILE DE FRANCE - SAINT-DENIS	LE TRECOLE	Claude	19/06/2017	62 ans
DISTRELEC	MOTTIER	Thérèse	19/06/2017	85 ans
ILE DE FRANCE - SAINT-DENIS	HAUTIN	Lucien	20/06/2017	91 ans
ILE DE FRANCE - SAINT-DENIS	GRESSER	Philippe	30/06/2017	81 ans
GUERINEAU - NANCY	PETILLAT	André	06/07/2017	73 ans
THERMIE GRAND EST - HEILLECOURT	RENAULT	Roger	17/07/2017	83 ans
THERMIE ATLANTIQUE - CHANCELADE	FAURIE	Serge	29/08/2017	64 ans
ILE DE FRANCE - NANTERRE INTERIEUR	BACHELET	Gérard	31/08/2017	65 ans
INFRA NORD - VERQUIN	KOSTOJ	Joseph	31/08/2017	72 ans
DISTRELEC	REYNAUD	Régis	08/09/2017	90 ans
CENTRE LOIRE - BOURGES	DUMONT	Michel	09/09/2017	75 ans
SUD OUEST - TOULOUSE	BOYER	Jean-Pierre	12/10/2017	68 ans
VAL DE LOIRE - TOURS	DEFAIS	Daniel	14/10/2017	84 ans
AQUITAINE BORDEAUX - PESSAC	DEROCHE	Guy	29/10/2017	92 ans
AEP - ILE DE France	BEZAHAF	Bouabdellah	29/10/2017	73 ans
ILE DE FRANCE - NANTERRE INTERIEUR	LUNEL	Gérard	14/11/2017	90 ans
TERTIAIRE NORD - GLISY	MENARD	Roland	08/11/2017	68 ans
ILE DE FRANCE - DIRECTION REGIONALE	TRUFFAULT	Renée	25/11/2017	99 ans
ILE DE FRANCE - SAINT-DENIS	COURTOY	Marcel	20/11/2017	90 ans
STEE	BISALLI	Jean-Marie	09/12/2017	71 ans
MEDITERRANEE - MARSEILLE	JOLLOIS	Daniel	08/09/2017	71 ans
ALSACE FRANCHE COMTE - STRASBOURG	FISCHER	René	14/12/2017	86 ans
ILE DE FRANCE - NANTERRE INTERIEUR	SIMON	Jacky	31/12/2017	67 ans
TRANSPORT ET DISTRIBUTION - CERGY LIGNES	OBJOIE	Gérard	24/11/2017	73 ans
ILE DE FRANCE - CORBEIL	HILLEBRAND	Georges	31/12/2017	84 ans

MEMBRES B**CONJOINTES D'ACTIFS**

TRANSPORT ET DISTRIBUTION - VENISSIEUX	MOTTET	Catherine	22/01/2017	59 ans
ILE DE FRANCE - DAMMARIE LES LYS	MAGNIN	Véronique	18/04/2017	56 ans

ILE DE FRANCE - SAINT-DENIS	CAWARA	Assatu	22/07/2017	52 ans
ILE DE FRANCE - DAMMARIÉ LES LYS	LACOMBE	Karen	18/08/2017	42 ans
ILE DE FRANCE - SAINT-DENIS	ARBELTIER	Nadège	25/08/2017	62 ans
ILE DE FRANCE - RUNGIS	PAYET	Hélène	23/09/2017	59 ans
TRANSPORT ET DISTRIBUTION - CERGY	GARNIER	Murielle	28/09/2017	52 ans
ALSACE FRANCHE COMTE - BESANCON	BOURNAZEL	Christiane	13/10/2017	64 ans

CONJOINTS DE RETRAITES

NORMANDIE - EVREUX	VAN CAYZEELE	Bernadette	07/01/2017	82 ans
ILE DE FRANCE - PANTIN	CARON	Suzanne	03/02/2017	88 ans
SUD-OUEST - PAU	RIOCHE	Christiane	05/02/2017	75 ans
MAINE BRETAGNE - LAVAL	TRAVERS	Gérard	27/03/2017	66 ans
TERTIAIRE NORD - LILLE	LEMERRÉ	Marie-France	05/06/2017	65 ans
HAUTE NORMANDIE - SE	PREAUX	Chantal	08/07/2017	65 ans
SUD-OUEST - TOULOUSE	GONZALES	Yvonne	28/07/2017	87 ans
FERROVIAIRE - VERQUIN	SENECHAL	Brigitte	09/09/2017	62 ans
GUYANE	CRISTIN	Juana	23/10/2017	66 ans

VEUFS RETRAITES

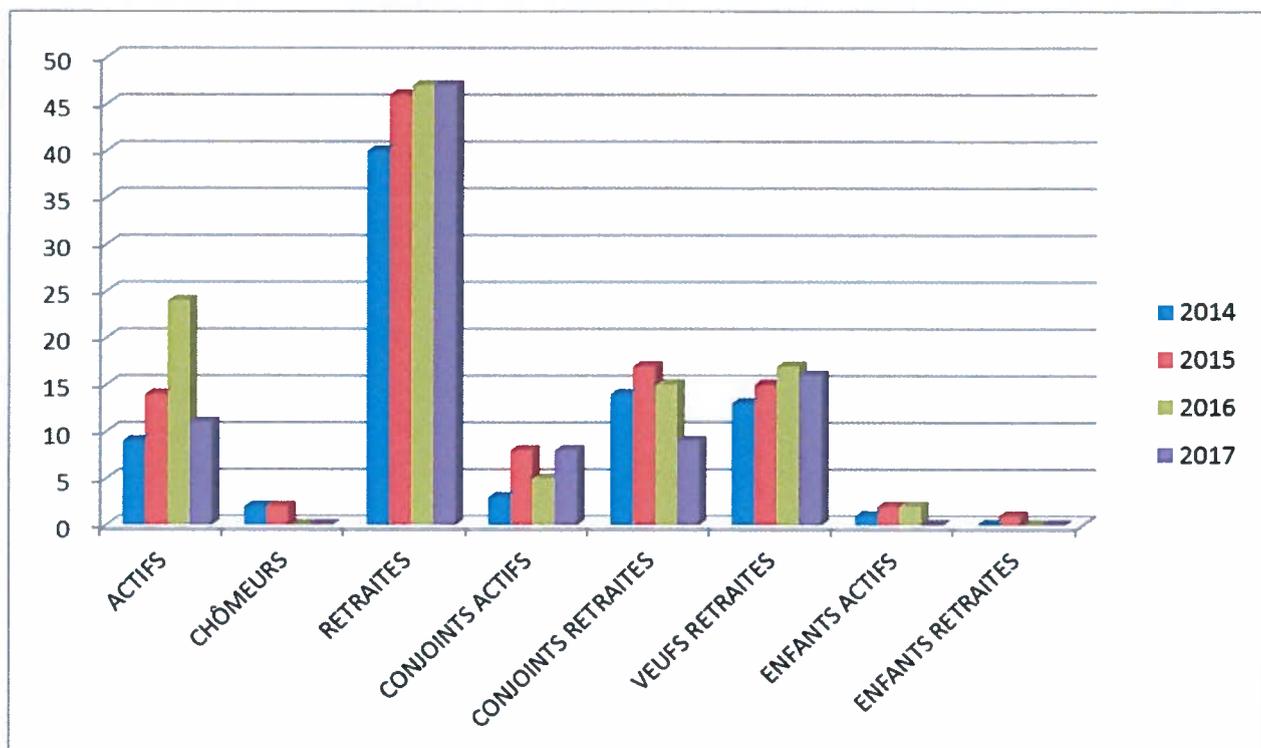
MEDITERRANEE - ALPELECTRIC	HORNER	Gilberte	04/01/2017	91 ans
MAINE BRETAGNE - LAVAL	BEUNARD	Andrée	12/01/2017	92 ans
ILE DE FRANCE - LE RAINCY	DAVID	Denise	27/01/2017	88 ans
ANJOU MAINE - LAVAL INDUSTRIE	HUBERT	Marie-José	17/02/2017	86 ans
SUD-OUEST - TOULOUSE	GUTIERREZ	Euralie	24/03/2017	96 ans
SIEGE - TECHNIQUE	MOLINIE	Yvette	31/03/2017	89 ans
SUD-OUEST - TOULOUSE	LACOMA	Gaby	25/05/2017	83 ans
ELECTRO FRANCE - ANTONY	FRANCISCO	Lucette	20/06/2017	86 ans
INDUSTRIE NORD - DUNKERQUE	COMBE	Jeanine	23/06/2017	85 ans
ILE DE FRANCE - ANTONY MALAKOFF	LEMAIRE	Françoise	19/07/2017	87 ans
SIEGE - TECHNIQUE	LANGA	Yvonne	21/07/2017	88 ans
TRANSPORT ET DISTRIBUTION - SIEGE	DESSAINT	Maryvonne	02/08/2017	64 ans
TERTIAIRE NORD - LILLE	FOURDIN	Suzanne	13/08/2017	87 ans
DISTRELEC	MOREL	Lucienne	28/10/2017	93 ans
TERTIAIRE NORD - GLISY	MENARD	Léone	21/11/2017	76 ans
ILE DE FRANCE - SAINT-DENIS	PIERSON	Jeannine	25/12/2017	92 ans

.....
 Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

EVOLUTION DU NOMBRE DE DECES

	2014	2015	2016	2017
ACTIFS	9	14	24	11
CHÔMEURS	2	2	0	0
RETRAITES	40	46	47	47
CONJOINTS ACTIFS	3	8	5	8
CONJOINTS RETRAITES	14	17	15	9
VEUFS RETRAITES	13	15	17	16
ENFANTS ACTIFS	1	2	2	0
ENFANTS RETRAITES	0	1	0	0
TOTAL	82	105	110	91

DN AB



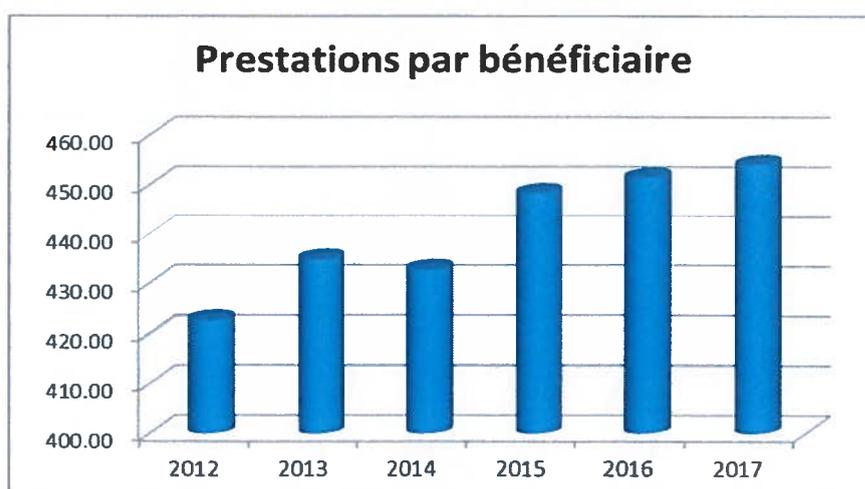
2°) Arrêté des comptes au 31 décembre 2017

Monsieur Joël MORIN, trésorier, présente les comptes clos au 31 décembre 2017.

a) Prestations

Le volume des prestations versées en 2016 était de 9 381k€ et de 9 118k€ en 2017, soit en diminution de -2,80% avec un nombre d'ayants droit (membres A, B et C) en diminution de -1,25%. L'écart de versement entre ces 2 années s'explique en partie par le décalage dans le traitement des remboursements subit en fin d'année suite à notre changement de système informatique. Avec la prise en compte, dans le tableau ci-dessous, d'une provision de 200k€ pour retard de traitement des remboursements, le calcul de la consommation médicale individualisée par bénéficiaire est plutôt proche de 0,60% (voir colonne 2017 avec provision) au lieu de -1,58% hors provision affiché dans la colonne 2017.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017 avec provision
Prestations servies	9 789 004 €	9 488 137 €	9 318 392 €	9 507 719 €	9 381 214 €	9 118 776 €	9 318 776 €
Nombre de bénéficiaires	23 159	21 816	21 529	21 207	20 779	20 522	20 522
Prestations par bénéficiaire	422,69 €	434,92 €	432,83	448,33	451,48	444,34	454,09
	7,50 %	2,89 %	-0,48 %	3,58%	0,70%	-1,58%	0,58%



Handwritten initials: BN and AB

	2016	2017	Différence	%	
HONORAIRES MEDICAUX	805 663	774 184	-31 479	-3.91%	
ACTES EN K + D.P. (Chirurgie)	518 965	490 773	-28 192	-5.43%	
CHAMBRE PARTICULIERE	302 258	294 424	-7 834	-2.59%	
RADIOLOGIE	239 110	242 766	3 656	1.53%	
ANALYSES	268 517	267 891	-626	-0.23%	
SOINS DENTAIRES	146 912	224 248	77 336	52.64%	+ Implantologie
PROTHESES DENTAIRES	1 500 542	1 416 904	-83 637	-5.57%	
ORTHODONTIE	426 238	442 747	16 509	3.87%	
ACTES PAR AM (Auxiliaires Médicaux)	386 387	408 562	22 174	5.74%	
HOSPITALISATION	442 310	404 535	-37 775	-8.54%	
SOINS EXTERNES HOPITAL	134 414	98 744	-35 671	-26.54%	
PHARMACIE	1 368 847	1 396 064	27 218	1.99%	
ORTHOPEDIE - APPAREILLAGE	476 890	428 020	-48 870	-10.25%	
FORFAIT OPTIQUE	1 830 158	1 697 484	-132 675	-7.25%	
FORFAIT JOURNALIER	316 522	293 694	-22 828	-7.21%	
AUTRES	217 483	237 739	20 256	9.31%	+ Ostéopathie
TOTAL	9 381 214	9 118 776	-262 438	-2.80%	

Dans le détail : Les lignes, dont les écarts défavorables sont les plus importants, sont "les soins dentaires" et le poste "autres (cures thermales, frais accompagnant, lentilles, maternité, indemnités décès / obsèques, transports)". Les soins dentaires, avec une hausse de près de 53% par rapport à l'an dernier, intègrent l'implantologie; prestation mise en place au 1er janvier 2017 dont le montant s'élève à 60 k€ au 31 décembre 2017. Hors implantologie, ce poste serait en hausse d'environ 12%. Pour le poste "autres", en augmentation de plus de 9%, intègre la prestation "Ostéopathie" mise en place également début 2017 dont le montant s'élève à 39 k€ au 31 décembre 2017. Hors ostéopathie, ce poste serait en revanche en baisse d'environ 9%. Nous considérons que les dépenses liées à ces 2 prestations n'atteignent pas nos estimations prévisionnelles et qu'il n'y a quasiment pas eu l'effet d'aubaine attendu.

En revanche, la ligne orthopédie - appareillage accuse une diminution d'un peu plus de 10 % cette année. Baisse de 26,54 du poste "soins externes à l'hôpital" essentiellement dû au retard de traitements.

b) Frais généraux

Frais généraux	2013	2014	2015	2016	2017	Différence
Frais de personnel	168 278	174 861	154 611	155 181	155 291	110
Frais informatiques	17 156	51 621	32 964	36 573	47 827	11 254
Frais d'études et d'audit	0	53 052	42 796	82 116	25 008	-57 108
Fournitures et imprimés	16 140	16 154	14 997	20 063	16 836	-3 227
Frais de poste et télécom	61 462	72 859	71 504	67 995	62 101	-5 894
Frais bancaires (virements)	27 572	28 380	31 760	31 843	29 354	-2 488
Frais de routage	7 754	9 650	8 629	8 469	10 500	2 032
Frais de gestion Noémie	19 304	21 039	19 074	25 635	21 686	-3 949
TOTAL	317 666	427 616	376 335	427 875	368 603	-59 271

A la différence des prestations, les frais généraux sont, d'une manière générale, maîtrisés.

Globalement les frais généraux sont en nette baisse par rapport l'année dernière (-59k€) retrouvant ainsi le niveau de 2015.

Le poste "frais informatique" subit en 2017 une augmentation d'un peu plus de 11k€, essentiellement dû au changement de notre nouvel outil de gestion. Ce nouvel outil se veut être plus performant que l'ancien (GSMUT II) à différent niveau : Plus de rapidité dans les traitements et requêtes. Accessible de partout (il suffit d'avoir internet). Plus de fluidité dans nos échanges avec les réseaux praticiens.

Sur le poste "Frais d'études et d'audit" : Rappelons qu'en 2016, nous avons dû engager des dépenses importantes en faveur de notre actuaire pour la mise en conformité de notre organisme par rapport à la directive européenne Solvabilité 2. Cette hausse en 2016 concernait en particulier la rédaction des politiques écrites et la formalisation des analyses de la fonction actuarielle. La dépense de cette prestation nous avait coûté 51 k€. Ce qui n'a pas été le cas en 2017.

Les autres postes varient mais d'une manière plus modérés.

c) Bilan au 31/12/2017 et Compte de résultat 2017

BILAN		2016	2017		2016	2017
IMMOBILISATIONS	1 739 498.53	2 734 975.16	RESERVES	10 720 003.83	11 147 955.02	
CREANCES D'EXPLOITATION	25 841.98	46 868.51	RESULTAT DE L'EXERCICE	427 951.19	339 554.54	
CREANCES DIVERSES	2 656 530.42	2 060 670.02	DETTES D'EXPLOITATION	863 221.98	1 089 710.51	
PLACEMENT	8 129 803.52	8 137 933.32	DETTES DIVERSES	608 840.04	469 882.11	
DISPONIBILITES	69 876.80	68 515.69	PRODUITS D'AVANCE	1 534.21	1 860.52	
TOTAL	12 621 551.25	13 048 962.70		12 621 551.25	13 048 962.70	

COMPTE DE RESULTAT		2016	2017		2016	2017
PRESTATIONS	9 381 213.50	9 118 775.92	COTISATIONS	6 497 788.50	6 499 700.78	
FRAIS GENERAUX DIVERS	361 050.95	336 326.36	PARTICIPATION ENTREPRISES	12 515.35	10 807.35	
FRAIS DE PERSONNEL	155 181.14	155 291.07	PARTICIPATION COMITES	5 521 296.45	5 436 002.85	
AUTRES CHARGES	117 551.39	142 820.53	COTISATIONS REASSURANCE	-146 786.52	-143 609.32	
DOTATIONS ET PROVISIONS	855 705.16	1 072 460.78	TAXES CMU et TCA	-1 364 919.00	-1 360 908.00	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	181 840.00	171 841.00	REPRISES SUR PROVISIONS	921 816.35	850 645.52	
RESULTAT NET	427 951.19	339 554.54	PRODUITS FINANCIERS	22 700.50	22 059.24	
			PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 081.70	22 371.78	
TOTAL	11 480 493.33	11 337 070.20		11 480 493.33	11 337 070.20	

Rappel comptable : Le bilan est une photographie de la situation de l'entreprise à un moment donné. Ici en l'occurrence au 31 12 2017.

Le résultat net de l'exercice écoulé (après impôt) s'élève à 340 k€, moins important que le bénéfice de l'année dernière qui était de 428 k€. Il vient consolider nos réserves. Notre trésorerie atteint, à ce jour, un niveau très satisfaisant représentant plus de 12,8 millions d'euros. Cela vient encore confirmer la solidité financière de notre mutuelle et conforter notre marge de solvabilité.

Ce bénéfice de l'exercice résulte d'une surestimation de nos dépenses et notamment sur les postes concernant la partie opérationnelle (prestations). Ce qui démontre encore une fois la difficulté à évaluer ces postes d'une année à l'autre. Les prestations servies ont été de moins important que celles attendues. 9 119 k€ réalisé contre 9 450 k€ budgété, soit un écart de -119k€.

Le poste « cotisation » reste stable voir même en légère hausse par rapport à l'année dernière grâce notamment à la population des retraités. Leurs tarifications ont été augmentées de 2,4% au 1er janvier 2017. Rappelons, qu'il n'y a pas eu d'augmentation en 2017 pour les contrats collectifs. La participation du comité central n'a pas augmenté entre 2016 et 2017, restant à 63€. Cette contribution ne concernant que la population des actifs, ce poste s'est vu baisser avec la diminution des effectifs.

Le montant global des produits financiers, quant à lui, atteint à peine la moitié du montant attendus (+11 k€ réalisé contre 23 k€ budgété). Les taux de nos placements financiers restent très faibles du fait de notre politique prudente en matière de placement.

AN *AB*

3°) Rapport de l'expert comptable (voir en annexe 1)

Mathias DUROUX présente son rapport qui est approuvé.

4°) Présentation du rapport du Comité d'Audit (voir en annexe 2)

Jérôme FREGNCQ présente son rapport qui est approuvé.

5°) État des placements (voir en annexe 3)

Monsieur Joël MORIN, trésorier, donne lecture du rapport de placement qui est approuvé.

6°) Préparation de l'Assemblée Générale du 26 mai 2018

Monsieur Eric MONTANER, représentant du Comité Central d'Entreprise et Monsieur Jean-Charles PACHE, administrateur, propose d'organiser la prochaine Assemblée Générale à PAU.

Madame Delphine MAITRE, Présidente, propose la date du 26 mai prochain pour cette manifestation.

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration accepte cette proposition..

7°) Congrès de la Mutualité Française

La présidente propose, en séance, 5 personnes + le responsable administratif d'assister au congrès de la Mutualité Française qui se tiendra les 13, 14 et 15 juin prochain à Montpellier.

L'ensemble des convives ont accepté l'invitation.

8°) Cas particuliers

Il n'a pas de cas particulier à exposer.

9°) Questions diverses

La présidente propose de faire appel à un/une sténotypiste pour les prises de notes lors de nos réunions.

L'ensemble des membres acceptent cette proposition.

Suite à une nouvelle moins value constatée au 31 décembre 2017 sur la SICAV Première de La Banque Postale, le responsable administratif propose aux membres du conseil de céder ces parts et de les réinvestir temporairement sur le Compte sur Livret déjà ouvert. Nous étudierons dans le courant de cette année la possibilité de placer ces fonds vers un produit plus rémunérateur.

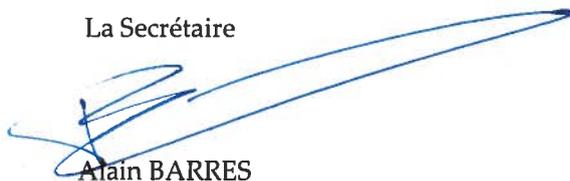
L'ensemble des membres acceptent cette proposition.

Date à retenir

Prochain Conseil d'Administration : Vendredi 23 mars 2018 à 14h à La Plaine Saint-Denis

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 12h15.

La Secrétaire



Alain BARRES

La Présidente



Delphine MAITRE



MUTUELLE SANTE EIFFAGE ENERGIE

Note d'étape sur les comptes 2017

(Conseil d'Administration du 03 février 2018)

Mesdames, Messieurs,

Vous nous avez confiés une mission de conseil et d'examen des résultats de la Mutuelle, lors de l'établissement des comptes et des ratios réglementaires.

Pour ce faire, nous nous sommes rendus dans vos bureaux et avons examiné les documents produits et obtenu tous les renseignements demandés, notamment sur les diverses évolutions et sur leur justification.

Au vu des données (en cours d'audit par les Commissaires aux Comptes) pour l'exercice, l'année 2017 pour la Mutuelle Santé Eiffage Energie se caractérise par une régression des produits et des résultats, mais ces derniers restent largement bénéficiaires.

1. Changement de méthode comptable

Il n'y a pas de changement de méthode comptable en 2017, comme cela est le cas depuis 2010, à l'exception de l'exercice 2015. En effet, depuis cette date, le calcul de la provision pour prestations à payer est fondé sur la « méthode *Chain Ladder* », méthode de calcul de la « Meilleure Estimation » des provisions de sinistres recommandée par l'ACPR (votre autorité de surveillance) dans le cadre de Solvabilité II.

En revanche, la comptabilisation des honoraires de vos conseils en « factures non parvenues » en 2017 (contrairement aux années passées) conduit à l'augmentation du poste « honoraires », qui comprend en 2017 les factures liées à l'exercice 2016 et donc également à 2017.

Enfin, certains éléments entrant dans le calcul de la CVAE ont nouvellement été pris en compte pour 2017 à la demande de votre commissaire aux comptes, ce qui entraîne une diminution du montant de cette contribution et va amener à demander une régularisation pour les exercices antérieurs.

2. Des effectifs toujours en diminution

On observe une nouvelle fois, en 2017 comme depuis 2010, une diminution des effectifs. Sur 12 mois, entre le

1^{er} janvier et le 31 décembre 2017, cette régression est de -257 personnes (après -428 p. en 2016 ou encore -322 p. en 2015) soit un recul de -1%. Notons toutefois que cette baisse est bien moins forte que les années passées. Sur l'année 2017, ce sont de nouveau les Membres C qui ont le plus diminué (-176 p. soit -3% en 2017, après -206 p. soit -3% également en 2016).

L'effectif total a progressé jusqu'en 2011, et ne cesse de diminuer depuis, quelle que soit la catégorie. Par exemple depuis 2011, les membres A ont diminué de -1.140 personnes, soit -11%, et l'effectif total de -3.197 personnes, soit -13%.

L'évolution des effectifs depuis 2012 est la suivante :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	17/16	17/16
Membres A	10.179	9.672	9.580	9.432	9.294	9.273	-21	-0,2%
Membres B	5.600	5.354	5.269	5.177	5.092	5.032	-60	-1,2%
Membres C	7.380	6.790	6.680	6.598	6.393	6.217	-176	-2,8%
Effectif total	23.159	21.816	21.529	21.207	20.779	20.522	-257	-1,2%

Pour l'essentiel, la Mutuelle Santé Eiffage Energie subit les mouvements de structure internes à l'UES Eiffage Energie, car elle n'a plus (jusqu'aux prochaines échéances de 2020) la main pour faire entrer ou sortir de nouvelles sociétés dans son périmètre. La Mutuelle subit donc les réorganisations décidées par la Direction de la branche Energie du groupe Eiffage.

En 2017, on assiste ainsi à la sortie des effectifs de l'établissement Telecom d'Eiffage Energie Ile-de-France (soit environ 130 personnes) ainsi qu'à l'entrée de ceux de Delabarre (22 personnes), société absorbée par Eiffage Energie Lorraine Marne Ardennes. A périmètre équivalent, on aurait alors constaté une augmentation des membres A.

Mais plus sûrement, la diminution constante des effectifs tient au recul du nombre de salariés dans les sociétés qui mutualisent. En France, le recul des effectifs de l'UES Eiffage Energie à périmètre constant est depuis 2011 de -11% (-13% sur cette période pour les membres A de la Mutuelle). Toutefois, au vu des carnets de commandes d'Eiffage Energie et plus généralement de la conjoncture dans vos métiers, on peut peut-être espérer pour 2018 la fin de la baisse des effectifs, voire même un retour des embauches et pour la Mutuelle, une augmentation des adhérents.

De nouveau en 2017, la variation n'est pas identique entre actifs et inactifs, puisque les bénéficiaires actifs sont 372 de moins (-2%, après -3% en 2015 et 2016) tandis que les bénéficiaires inactifs sont 115 de plus (+3% après +3% en 2016 et +6% en 2015).

On note alors une nouvelle dégradation du ratio « bénéficiaires actifs / inactifs », dégradation ininterrompue depuis au moins 2010. Le ratio se montait alors à 6,7, il n'est plus que de 4,0 fin 2017.

L'évolution est la suivante depuis 2012 :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	17/16	17/16
Actifs	19.895	18.325	17.853	17.324	16.784	16.412	-372	-2,2%
Inactifs	3.264	3.491	3.676	3.883	3.995	4.110	115	2,9%
Ratio actifs/inactifs	6,10	5,25	4,86	4,46	4,20	3,99		

Enfin, on observe en 2017 pour la seconde année consécutive, une diminution du nombre de chômeurs : -7 personnes (contre -33 p. en 2016), tandis que l'on constate une hausse importante des retraités (+115 p.).

3. Une légère régression des produits

Les produits de la Mutuelle proviennent de 2 origines : des cotisations perçues d'une part, de la participation du CCE d'autre part. A ces produits courants s'ajoutent ensuite d'éventuels produits financiers et exceptionnels, marginaux ces dernières années.

Les produits ont évolué ainsi depuis 2012 :

(en K€)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	17/16
Cotisations	6.306	6.488	6.429	6.410	6.510	6.511	0,0%
Participation CCE Eiffage Energie	5.834	5.675	5.496	5.440	5.521	5.436	-1,5%
Total	12.140	12.163	11.925	11.850	12.031	11.947	-0,7%

Après 2 exercices de baisse des recettes en 2014 et 2015, puis une hausse en 2016, on constate en 2017 une diminution faible des produits : ils se fixent à 11,9 M€, soit -84 K€ ou encore près de -1%. Néanmoins, depuis 2012, le total des produits de la Mutuelle s'est toujours situé autour de 12 M€.

Les cotisations perçues (y compris les participations des entreprises ex-filiales) sont remarquablement stables : 6.511 K€ contre 6.510 K€ perçus en 2016, après 6.410 K€ en 2015. La réévaluation des cotisations des retraités décidée pour 2017 (+2,4%) ainsi que l'augmentation de leur nombre apportent 101 K€ de cotisations supplémentaires, ce qui a permis de compenser la diminution des cotisations des actifs (-100 K€).

La participation du CCE ensuite, s'élève en 2017 à 5.436 K€, contre 5.521 K€ en 2016 et 5.440 K€ en 2015. Cela signifie une régression de -1,5%, qui s'explique principalement par la diminution des effectifs, entraînant la baisse de la masse salariale sur laquelle est basée cette participation.

Il convient d'ôter à ces produits les cotisations pour réassurances (144 K€, soit -2%) ainsi que la Contribution TSA, qui regroupe depuis 2016 des taxes payées séparément les années passées : la taxe sur convention d'assurance (TSCA) et la contribution CMU. Son montant en 2017 est de 1.361 K€, contre 1.365 K€ en 2016 (-0,3%). Dès lors, les produits statutaires (après déduction de ces taxes) se montent à 10.442 K€ en 2017, en régression sur 2016 (10.520 K€) de -0,7%. Ces produits avaient augmenté de +1,5% en 2016 mais diminué de -0,5% en 2015.

on AB

4. Une importante diminution du coût des prestations

La principale charge de la Mutuelle est constituée par le coût des prestations servies. Après une diminution entre 2015 et 2016 de -1,3%, le volume total des prestations est passé de 9.381 K€ en 2016 à 9.119 K€ en 2017, ce qui constitue un nouveau recul de -2,8% (ou encore de -262 K€).

Une partie importante de ce recul peut s'expliquer par une cause exogène : la mise en place courant octobre d'un nouveau logiciel de gestion a entraîné des retards importants dans le traitement des demandes des adhérents (cela ne concerne qu'une partie des prestations), retard non rattrapé à la clôture. Ce décalage peut s'estimer à environ 200 K€ (c'est un ordre de grandeur), c'est aussi une des raisons qui expliquera (on le dira plus loin) la hausse de la provision pour prestations à payer. De ce fait, il est permis d'envisager que sans ce retard, le coût des prestations serait quasiment stable.

Par ailleurs, de nouvelles prestations ont été mises en place en 2017 (ostéopathie et implantologie), et un effet d'aubaine était anticipé. En fin d'année, on constate que les dépenses engagées pour ces nouvelles prestations ne dépassent pas 100 K€ au total (respectivement 40 K€ et 60 K€), soit bien moins que prévu. Il conviendra néanmoins de suivre dans le temps l'évolution de ces prestations, nouvellement ouvertes et donc sans doute pas encore connues de l'ensemble des adhérents. De plus, la Mutuelle a annoncé pour 2018 la mise en place de bien d'autres nouvelles prestations.

Certes, le coût des prestations servies diminue (-2,8%) plus vite que les effectifs totaux (-1,2%) : cela signifie une baisse de la consommation par tête, laquelle ne cessait de s'accroître depuis plusieurs années. Mais le retard dans le traitement des remboursements ne permet pas d'être si catégorique, car sans ce phénomène, la consommation par tête n'aurait pas diminué. Elle se fixe à 444 €/p, contre 451 €/p en 2016 et 448 €/p en 2015.

L'évolution des prestations entre 2012 et 2017, en rapport avec celle des effectifs (membres A puis effectif total) est la suivante :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	17/16
Prestations (en €)	9.789.004	9.488.137	9.318.392	9.507.719	9.381.399	9.118.776	-2,8%
Effectifs (Membres A)	10.179	9.672	9.580	9.432	9.294	9.273	-0,2%
Consommation (€/eff. A)	961,69	980,99	972,69	1.008,03	1.009,40	983,37	-2,6%
Effectif total	23.159	21.816	21.529	21.207	20.779	20.522	-1,2%
Consommation (€/eff.)	422,69	434,92	432,83	448,33	451,48	444,34	-1,6%

Hormis une légère diminution en 2014, et celle à nuancer de 2017, la consommation par tête s'accroît chaque année (depuis 2008 au moins).

5. Des autres charges stables

Les autres charges (il s'agit ici des consommations, des charges de personnel externe et autres charges diverses) sont stables en 2017, comme elles l'étaient en 2016. Cumulées, elles se montent à 563 K€ cette année, contre 567 K€ en 2016 et 563 K€ en 2015.

Plusieurs facteurs interviennent ici : d'une part certaines charges sont quasiment inchangées (frais de personnel totaux, par exemple), d'autre part l'accroissement de certains coûts (cotisations Agrume par exemple) est compensé par la baisse d'autres (honoraires Conseil d'Actuelia). L'ensemble des cotisations (Agrume, FNMF, Sesame-Vitale) se monte en 2017 à 72 K€, contre 49 K€ en 2016.

La fiscalité représente un coût important pour la Mutuelle, on note qu'elle baisse légèrement en 2017 par rapport à 2016, notamment car le résultat fiscal est moindre (on le verra plus loin). La somme totale des impôts et taxes, pour la Mutuelle, se situe en 2017 en-deçà de 1,6 M€ (-1% sur 2016). Ces montants, en 2016 et 2017, sont en fait quasiment les mêmes que celui de 2014, il représente cette année 13,3% des produits (13,5% en 2016). En 2014, cette somme représentait 13,8% des recettes totales, elle diminuait jusqu'à 12,3% en 2015, en lien avec l'absence d'impôt sur le bénéfice.

6. Un résultat de nouveau largement bénéficiaire

On rappelle pour mémoire que le résultat de l'exercice 2015 avait été largement impacté par le changement de méthodes comptables pour déterminer le volume de la provision pour prestations à payer. Ce changement avait entraîné une détérioration du résultat, de -92 K€. Cela signifiait que, sans ce changement de méthode de calcul, le résultat net aurait été un bénéfice de 27 K€ environ (après calcul de l'impôt sur le bénéfice), et non une perte de -50 K€.

En 2017, l'utilisation de la même méthode de calcul a permis de déterminer que le volume de la provision pour prestations à payer est de 1.062 K€, contre 851 K€ dotés en 2016, ce qui aboutit à une dotation sur provision pour 211 K€. Cela correspond, en ordre de grandeur, au coût des prestations non traitées à la clôture du fait des retards pris.

Le résultat comptable (avant impôt) de l'exercice 2017 est alors un bénéfice de 511 K€, après 610 K€ en 2016 et -50 K€ en 2015.

7. Des obligations de solvabilité et de garantie remplies sans problème

Au fil des années et des résultats élevés réalisés, la Mutuelle a pu consolider ses réserves. Fin 2017, les capitaux propres se fixent à 11,5 M€ (contre 11,1 M€ en 2016). Ceci va permettre à la Mutuelle de très largement remplir ses obligations en matière de marge de solvabilité et de fonds de garantie.

Ainsi, le ratio de marge de solvabilité, qui doit normalement être supérieur à 100% (mais dans les faits à 200% pour ne pas être inquiété par les autorités de tutelle), se situe pour la Mutuelle à 473% fin 2017 (455% en 2016). Le ratio de fonds de garantie doit également être supérieur à 100%, il atteint 604% en 2017 (585% en 2016). La Mutuelle remplit ainsi largement ses obligations.

Enfin, les placements admis se montent fin 2017 à 10,8 M€, tandis que le passif protégé est proche de 1,5 M€ : dès lors, le taux de couverture du passif protégé est de 7,3, en hausse et toujours très largement supérieur à 1,0 (niveau obligatoire).

Tout ceci démontre la bonne santé financière de la Mutuelle Santé Eiffage Energie à la clôture de l'exercice 2017. Enfin, au vu du premier budget pour l'année en cours (recettes prévues, volume envisagé des prestations), le résultat final en 2018 devrait être proche de l'équilibre.

Telles sont les principales remarques qu'appellent de notre part les documents examinés.

Montreuil, le 31 janvier 2018.

RAPPORT DU COMITE D'AUDIT

Audit interne 2017

J. Fregnacq présente les résultats de l'audit de la fonction-clé « Gestion des risques » du 21/12/2017. Cet audit s'est déroulé sous la forme d'une interview de V. Penel-Capelle pendant environ 2 h. Le rapport d'audit est commenté aux administrateurs.

Suivi des recommandations de l'Audit interne

Un projet de suivi des recommandations a été initié afin de tracer les décisions et actions du Conseil d'administration suite aux audits internes. Le Conseil approuve ce dispositif qui lui servira de plan d'actions.

Mise en place du Comité d'audit

Suite à la décision du Conseil d'administration de poursuivre le projet de mise en place d'un Comité d'audit au sein de la Mutuelle, J. Fregnacq explique les rôles, missions et composition du nouveau comité en accord avec les obligations réglementaires et bonnes pratiques mises en place en Mutualité. Il présente ensuite les modifications à prévoir et détaille notamment les modifications statutaires envisagées pour instituer ce nouveau comité. Il est bien noté qu'il reste encore à formaliser une charte du Comité d'audit et à procéder à la mise à jour des procédures écrites concernées.

Les représentants du Comité Central d'Entreprise Eiffage Energie font remarquer qu'un de leur représentant siègeait à la Commission de contrôle qui de fait sera supprimée et se demande quelle place le Comité Central d'Entreprises aura dans le nouveau dispositif.

J. Fregnacq prend note et répond qu'il est possible de prévoir la participation d'un membre du Comité Central d'Entreprise dans le Comité d'audit, soit dans la charte du Comité d'audit, soit dans statuts eux-mêmes (à étudier), à partir du moment où ce membre remplit les critères de compétences exigés par la réglementation.

Le Conseil d'administration rend un avis positif sur la mise en place du Comité d'audit.

Retour sur la réunion du Comité d'audit du 1 février 2018

Le Comité d'audit s'est réuni pour une première fois le 01/02/2018.

Les échanges ont tout d'abord concerné la composition et le fonctionnement du Comité.

Après la présentation des comptes par M. Dekkali (Responsable administratif), M. Smaili du cabinet Audit Conseil Union présente le rapport du Commissaire aux comptes afin d'évoquer:

- Les risques d'audit significatifs et des seuils retenus
- L'approche d'audit pour l'exercice 2017
- Les travaux des Commissaires aux comptes sur le Contrôle interne
- Les comptes annuels et consolidés
- Une synthèse de la mission des Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et consolidés

Le rapport du Commissaire aux comptes est disponible et un compte rendu détaillé de cette réunion sera établi et mis à disposition des administrateurs.

Les éléments apportés ont permis de s'assurer de l'indépendance totale du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2017.

Le travail du Commissaire aux comptes n'étant pas tout à fait bouclé (il manque des annexes), il est proposé aux membres du conseil de réaliser l'arrêté des comptes annuels lors du prochain Conseil d'administration qui aura en lieu le 23 mars 2018. Le Conseil d'administration valide ce point.

Planification Audit interne 2018

J. Fregnacq présente pour rappel le programme d'Audit interne triennal à poursuivre en précisant que la prochaine réunion du Comité d'audit aura lieu au 4ème trimestre 2018 (probablement au mois de novembre). Il rappelle le besoin d'administrateurs volontaires pour réaliser les audits opérationnels avant cette date.

Il évoque également l'éventuel recours à un cabinet d'audit extérieur pour l'aider dans ces tâches.

DM AB

ETAT DES PLACEMENTS au 31/12/2017

COUVERTURE DES PROVISIONS PAR DES ACTIFS SUFFISANTS ET LIQUIDES.

Les réserves de la mutuelle déposées sur le compte courant de la Société Eiffage Energie représentent au 31 décembre 2017 la somme de 2 023 k€, en baisse par rapport en 2016 d'environ 640 k€.

Les fonds placés représentent un total de 12 877 k€ soit plus d'un an d'activité (le total des charges en 2017 s'élève à 12 330 k€).

Le rendement de ces placements reste encore cette année faible. Les taux en fin d'année 2017 étaient proches de zéro.

La politique générale de placement est définie par le Conseil d'Administration. Elle est mise en œuvre conjointement par la Présidente, le Vice-président, le trésorier et le Responsable administratif.

Sur les 2 nouveaux placements souscrits au début de l'année 2017, la SCPI Primovie à rapporter 9k€ de revenus financiers et ALCIS CAPI atteint une performance d'environ 1% comme avec une plus value latente d'environ 2k€ illustré sur le graphique ci-dessous :

Mouvements	Fonds	Dates	Mouvements	Performance annualisée	Performance absolue
Valorisation Globale		13/03/2017	250 756,80 €		
Souscription	Alcis Capi	13/03/2017	250 756,80 €		
Valorisation Globale		26/01/2018	253 062,00 €		
Plus Value	Cash + Valorisation	26/01/2018	2 305,20 €	1,05%	0,92%



Fonds	Performance sur 2017	Volatilité 1 an	Exposition actions
Alcis Capi	+1,08%	0,58%	0%

ON AB

Placement admis	10 814 325.74 €
Sicav Poste première 2-3 (garantie par emprunt d'État)	1 175 769.62 €
Sicav Mutuelle Banque Postale	500 000.00 €
SCPI Primovie	749 866.00 €
Alcis Capi	250 756.80 €
Compte sur livret Banque Postale	8 137 933.32 €
Autres placements	2 062 653.02 €
Compte courant Eiffage Energie	2 022 653.02 €
Titres subordonnés AGRUME	40 000.00 €

	Fonds placés	Évolution	Évolution sur 6 ans	Revenus des fonds placés	Évolution	Évolution sur 6 ans
2012	10 777 806.56 €	3,75 %		22 445.43 €	-69.87%	
2013	11 412 893.63 €	5,89 %		14 749.14 €	-34.29%	
2014	11 731 481.38 €	2,79 %		31 628.87 €	114.45%	
2015	11 693 112.36 €	-0.33%		33 170.65 €	4.87%	
2016	12 502 103.56 €	6.92%		20 906.91 €	-36.97%	
2017	12 876 978.76 €	3.00%	19.48%	17 459.60 €	-16.49%	-22.21%

Afin de couvrir le passif protégé, les textes imposent aux complémentaires-santé d'avoir des « placements admis » qui répondent à des critères de sécurité. La mutuelle a choisi comme option de détenir des Sicav Monétaire Poste Première car garanties par emprunts d'Etat.

D'autre part, la mutuelle a souscrit en 2011 des titres subordonnés à durée indéterminée auprès de l'UNME (fusionné-absorbé dans Agrume début 2017) suite, Union de Groupement mutualiste, à hauteur de 40 000,00 euros (rémunération du livret A).

Une souscription de 500 000 euros dans une SICAV de la Banque Postale créée spécialement pour les mutuelles a été réalisée (SICAV Responsable Mutuelle). Celle-ci est sécurisée car le capital est garanti à l'échéance de 5 ans.

	2015	2016	2017
SICAV Poste première	1 175 769.62	1 175 769.62	1 175 769.62
Compte sur livret	7 309 254.61	8 129 803.52	8 137 933.32
Sicav Mutuelle	500 000.00	500 000.00	500 000.00
Titres subordonnés Agrume	40 000.00	40 000.00	40 000.00
SCPI Primovie	0.00	0.00	749 866.00
Alcis Capi	0.00	0.00	250 756.80
Compte courant Eiffage Energie	2 668 088.13	2 656 530.42	2 022 653.02
TOTAL	11 693 112.36	12 502 103.56	12 876 978.76

Handwritten initials: ON and HB.

Le taux de couverture du passif protégé de la mutuelle pour l'année 2017 est de 7,338. Ainsi l'obligation est correctement respectée.

PASSIF PROTEGE		PLACEMENTS	
Dettes Privilégiées	399 362.00	Placements admis	10 814 325.74
Impôts sur les bénéfices	0.00	SICAV Poste première 2-3 ans	1 175 769.62
Participation des organismes de santé	58 140.00	Compte sur livret Banque Postale	8 137 933.32
URSSAF Contribution TSA à verser	341 222.00	SICAV Mutuelles Banque Postale	500 000.00
		SCPI Primovie	749 866.00
		Alcis Capi	250 756.80
Autres dettes envers les adhérents	1 074 368.90	Autres placements	2 062 653.02
Prestations à payer	3 765.31	Compte courant Eiffage Energie	2 022 653.02
Provision pour dossiers non parvenus	1 061 879.07	Titres subordonnés AGRUME	40 000.00
Réassurance à reverser	6 864.00		
Cotisations inactifs perçus d'avance	1 860.52		
TOTAL	1 473 730.90	TOTAL	12 876 978.76

PASSIF PROTEGE / PLACEMENTS ADMIS	
Passif protégé	1 473 730.90
Placements admis	10 814 325.74
Taux de couverture du passif protégé	7.338